

2022/2023

**PROJET
PEDAGOGIQUE**

A.L.S.H extrascolaire



Maternel/Élémentaire

SIVOM Vallée de la Save

SOMMAIRE

I). INTRODUCTION

II). PRESENTATION

a) Le Territoire

b) L'Accueil de loisirs extrascolaire/Les séjours et les bivouacs

c) Les Equipes

d) Les Familles

III). LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

-Les objectifs opérationnels et les actions mises en place au sein de la structure ALSH

IV). JOURNEE TYPE

V). EVALUATION

I). INTRODUCTION

Le projet pédagogique est construit en tenant compte des orientations du SIVOM et du projet éducatif de territoire (PEDT).

Il définit les objectifs pédagogiques travaillés tout au long de l'année par les acteurs éducatifs du SIVOM de la Vallée de la Save dans le cadre des Accueils Collectifs à Caractère Éducatifs de Mineurs.

Parce qu'il n'y a pas que l'école et la famille, le temps de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de se construire à son rythme dans un environnement adapté à ses envies et besoins.

C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents, les intervenants et les enfants qui permet de donner du sens aux activités proposées, un projet qui se définit en fonction des locaux, de l'environnement, du public et des acteurs éducatifs.

Ce document rassemble les conditions d'accueil, présente le fonctionnement, les valeurs du service et les actions qui en découlent.

Ce document est amené à évoluer selon les retours, les enfants, les familles, les équipes et les partenaires.

Ce document est consultable par tous, parents, équipes et partenaires ; il est à disposition et consultable sur chaque accueil de loisirs, au bureau du SIVOM de la Vallée de la Save, sur les sites des mairies.

Les Axes Éducatifs définis dans le PEDT sont les suivants et doivent être fidèles, les axes pédagogiques sont en cohérence avec le PEDT dont les orientations sont :

- 1. Prendre en compte l'enfant dans sa globalité (rythme et cohérence éducative)**
- 2. Développer le partenariat et la communication**
- 3. Permettre l'ouverture eu monde (connaître et comprendre la notion de développement durable, avoir accès au sport et à la culture)**
- 4. Développer le vivre ensemble**

I). PRÉSENTATION

a) Le Territoire Environnement géographique :

Le SIVOM de la Vallée de la Save a été créé en 2007

Les communes qui le constituent sont : Lasserre-Pradère, Mérenvielle, Sainte-Livrade.

Les locaux de l'accueil de loisirs se situent sur la commune de Lasserre-Pradère en zone semi rurale, à proximité de la forêt de Bouconne, à la frontière du département du Gers.

Équipements :

Sur les différentes communes :

Sur Sainte-Livrade, une salle polyvalente, une salle d'activités, un boulodrome extérieur et une aire de jeux.

Sur Mérenvielle, un stand de tir, une salle polyvalente, une crèche associative, un terrain de pétanque.

Sur Lasserre-Pradère une salle des fêtes, un City stade, deux terrains de tennis, un terrain de pétanque, un terrain intérieur de boules lyonnaises, une aire de jeux, un café associatif, une boulangerie, des jardins partagés.

Les partenaires et tissu associatif :

Les associations sont nombreuses sur le territoire et peuvent offrir une richesse de découverte culturelle, sportive et artistique pour alimenter les projets d'animations. Le lien partenarial est une ressource importante à prendre en compte.

b) La structure de l'Accueil de Loisirs

L'A.L.S.H extrascolaire fonctionne toutes les vacances scolaires, les périodes de fermeture sont :

- du lundi 31 juillet au 19 août 2023
- fermeture pré-rentree- le vendredi 1^{er} septembre 2023
- du 25 décembre au 1^{er} janvier 2024 inclus

L'alsh sera ouvert du 2 janvier au 5 janvier 2024

Reprise le 8 janvier 2024.

L'ALSH se situe sur l'école élémentaire de Lasserre-Pradère qui se trouve au 6 Allée d'Enbernadet
Il accueille un public scolarisé allant de 3 ans (dans l'année qui vient) à 10 ans.

Les activités proposées sont variées : activités manuelles, activités physiques, projet sur le long terme (chant, danse, théâtre...) ...

Dans le cadre de l'ALSH extrascolaire, le service du SIVOM propose également des séjours thématiques variant tous les ans (séjour en février 2023/séjour été 2023),

le service propose également des temps de bivouacs organisés sur la période estivale.

Les horaires d'ouvertures :

L'Accueil enfants/familles Matin : de 7h30 à 9h30

L'Accueil enfants/familles Midi (pour les départs ou arrivées) : 12h et/ou 13h30

L'Accueil enfants/familles Soir : à partir de 16h30 jusqu'à 18h30

c) Les Équipes :

- Un directeur de l'ALSH Extrascolaire (différents selon les périodes)
- une équipe d'animateurs diplômés BAFA ou CAP petite enfance, BAFD, BPJEPS ou en cours de formation

L'équipe d'animateurs est sous la responsabilité du directeur.

Il dirige l'équipe d'animation, celui-ci veille au bon déroulement du fonctionnement sur site gère l'organisation du travail, et veille au respect des objectifs pédagogiques définis en équipe.

Le directeur relaie les informations « terrain » au responsable de service, des temps d'échanges et de partages de pratiques sont prévus.

Une réunion de préparation est organisée en amont du séjour, celle-ci permet de définir le programme d'activités des vacances.

Lors des vacances scolaires, tous les lundis soirs les équipes se réunissent afin de faire un point sur la semaine à venir (enfants, activités...) .

Partager une idée commune de l'animation qui associe :

- **Le Respect** : dans la relation à l'enfant, aux familles, à l'équipe
- **Le Dynamisme** : dans la démarche d'être « disponible » et « force de proposition »
- **L'Enthousiasme** : dans l'accueil, l'attitude et avoir un profil chaleureux
- **Le Professionnalisme** : dans la posture professionnelle (responsable de ses actes, efficace et faire preuve de discernement)

Chaque animateur doit pouvoir :

- Accueillir de manière individualisée et sans discrimination ni jugement l'enfant et sa famille
- Privilégier la communication et l'échange d'informations au sein de l'équipe et avec les familles
- Assurer la sécurité affective, physique et morale de chaque enfant
- Participer de manière active aux réunions de préparation, de régulation et de bilan.
- Élaborer des projets, mettre en place des activités et outils en cohérence avec le projet pédagogique
- Prendre des initiatives
- Réfléchir avec les enfants aux règles de fonctionnement, à l'aménagement, aux activités afin de favoriser l'appropriation par tous
- Être à l'écoute des enfants et rester disponible
- Participer de manière active aux activités des enfants qui le souhaitent (jeux, discussions, balades...)
- Exercer son devoir de réserve (informations liées aux situations familiales, opinions politiques...)

d) Les Familles :

L'implication :

Le service Animation du SIVOM organise tout au long de l'année des événements destinées aux familles. Celles-ci peuvent participer, voire être associées aux préparations. Ces événements tels que le spectacle de fin d'année, la soirée diffusion « photos/vidéos » de l'été, la kermesse, les jeux parents/enfants... ont pour objectif de rencontrer les familles sur les temps de partage et offrir la possibilité de communiquer autour des actions menées par le service.

Accompagner à la parentalité :

Les temps d'accueil proposés, ont pour objectif de tisser une relation de confiance avec les familles. Des retours réguliers, des échanges individualisés sur le quotidien de l'enfant ou le déroulement de la journée sont nécessaires et essentiels pour créer le lien Professionnels animateurs/ Parents.

Les temps conviviaux de rencontres autour d'activités, d'expositions, de jeux...organisés par les animateurs et enfants, favorisent la construction du lien social grâce aux échanges dans des espaces aménagés où le partage est primordial.

Ce lien social qui ouvre sur le vivre ensemble, peut permettre aux parents de vivre des actes de solidarité, d'entre-aide dans leur vie quotidienne avec d'autres parents (logistique de trajets, de transports, accueil des enfants à la sortie de l'école ou de l'ALSH...).

Communiquer aux familles :

Le portail famille permettant les inscriptions et annulations aux services ALAE, ALSH et restauration. Des mails groupés et/ou individualisés pour toutes informations concernant les inscriptions ou les changements quelconques seront envoyés aux familles.

Un accueil et une disponibilité téléphonique de la part du Service Administratif sont assurés.

Un affichage régulier sur les sites d'accueil, relatifs aux informations des dates d'inscriptions, ainsi qu'aux programmes d'animation à venir (les sorties, les activités, les séjours ...) est mis en place sur le portail famille, le site Facebook du SIVOM et le site de la mairie de LASSERRE PRADERE via panneau Pocket avec la possibilité de consulter les projets pédagogiques et éducatifs, le livret d'accueil de la structure ALSH.

Un trombinoscope des équipes permet une meilleure identification des animateurs. Les équipes sont identiques tout au long de l'année sur les temps péri et extra scolaires. Les directeurs/adjoints et animateurs restent disponibles pour tout renseignements ou questionnements à la demande des familles.

I). LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

Obj Général n°1 : Rendre l'enfant acteur

Ref définition de l'Autonomie :

L'autonomie permet à un enfant d'aller progressivement sur la gestion de son quotidien, de devenir de plus en plus indépendant et de pouvoir prendre ses propres décisions. Le besoin d'autonomie évolue pendant toute l'enfance. Devenir autonome, c'est acquérir peu à peu une forme de contrôle sur soi-même et sur sa vie. C'est un élément essentiel de la confiance en soi.

Comment arriver à rendre l'enfant acteur sur les différents temps d'ALSH ?

<u>Les Objectifs Opérationnels</u>	<u>Les Actions</u>
	<i>(Les actions mises en place sur le terrain afin de répondre à l'objectif opérationnel)</i>
<u>Obj op 1: Mettre en place un « cadre » de fonctionnement</u>	<ul style="list-style-type: none">• Définir ensemble et expliquer les règles de vie, veiller à leur respect• Exposer les règles de vie (des visuels au sein de l'ALSH))• Expliquer les règles de vie et de bon fonctionnement aux parents
<u>Obj op 2: Mettre en place les outils favorisant la « responsabilisation et l'expression » de l'enfant .</u>	<ul style="list-style-type: none">• Petits responsables de tables dans la cantine• Mur d'expression• Boite à idées• Plannings visuels à destination des enfants• Carte-leur permettant de se positionner sur l'activité• Valorisation des tables cantine qui fonctionnent le mieux : attentifs, se servent et débarrassent, respectent le moment de calme de fin de repas...• En expliquant les règles de jeux aux autres copains

<p><u>Obj op 3</u> : Inciter l'enfant à faire par lui-même, lui permettre d'expérimenter</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants sont mis en situation de faire seul, « l'animateur accompagne sans faire à la place de » • Mise en place du débarrassage en cantine
	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas faire à la place de l'enfant lors des activités dites manuelles... • Pratiquer des activités diverses (jeux collectifs, jeux coopératifs, ateliers manuels...)
<p><u>Obj op 4</u> : Permettre à l'enfant de trouver sa place au sein du collectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement spécifique du public CP par un animateur • Identifier les acteurs de l'A.L.S.H (les animateurs) mise en place du trombinoscope • Découvrir tous les espaces de l'école par la pratique d'activités. • Pratiquer des jeux de connaissances • Créer du lien avec les autres enfants sur tous les moments de vie • Créer du lien avec les animateurs par le biais de discussions, d'échanges, de jeux, d'activités

- **Obj Général n°2: Avoir accès au sport et à la culture**

<p><u>Les Objectifs Opérationnels</u></p>	<p><u>Les Actions</u> <i>(Les actions mises en place sur le terrain afin de répondre à l'objectif opérationnel)</i></p>
<p><u>Obj op 1</u> : Mettre en place des initiations aux différentes pratiques sportives</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des temps d'initiation sur les mercredis après-midi, sur les temps de vacances • Impliquer dans le cadre de ces projets différentes associations ou clubs

	sportifs
<u>Obj op 2</u> : Permettre l'utilisation des ressources locales	<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements sportifs sont utilisés • Les différents espaces naturels sont utilisés
<u>Obj op 3</u> : Permettre la mutualisation du matériel	<ul style="list-style-type: none"> • La charte d'utilisation /mutualisation du matériel est mise en place • Des activités variées sont proposées
<u>Obj op 4</u> : Permettre la découverte de « sports »	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des sorties extérieures dans le cadre de « rencontres sportives » • Des initiations sont proposées • Des défis sportifs sont proposés sur les temps d'ALSH.
<u>Obj op 5</u> : Favoriser l'accès à la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la mise en avant de l'aspect culturel au sein des projets • Veiller à l'équilibre entre culture et sport au sein des propositions d'activités et de projets • Mise en place de sorties en ville afin d'y découvrir l'offre culturelle • Mise en place de sorties permettant l'éveil dit culturel • Mise en place d'intervenants extérieurs • Intervention ou partenariat avec le Centre social • Intervention ou partenariat avec les acteurs éducatifs du territoire • Mettre en place une thématique (une par semaine pendant l'été avec un fil

	<p>conducteur, une par période pendant les petites vacances)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des activités théâtre, danse, gymnastique • Proposer des spectacles à l'initiative des enfants • Proposer des activités manuelles semi- dirigées laissant place à l'imagination <p>Proposer des expériences nouvelles qui permettent de se surpasser, se découvrir autrement</p>
--	---

• **Obj Général n°3 : Développer l'éco-citoyenneté**

<u>Les Objectifs Opérationnels</u>	<u>Les Actions</u> <i>(Les actions mises en place sur le terrain afin de répondre à l'objectif opérationnel)</i>
<u>Obj op 1: Permettre une sensibilisation à l'éco-citoyenneté</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des jeux, des temps de sensibilisation autour de l'éco-citoyenneté • Sensibiliser les équipes et les enfants au gaspillage d'aliment et électricité... • Mettre en place un temps de formation autour de l'éco-citoyenneté • Mettre en place un évènement sensibilisant aux enjeux de réduction des déchets
<u>Obj op 2: Mettre en place des outils « anti-gaspillage »</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un composteur et un système de tri et panneaux explicatifs dans la cantine et ALSH • Mettre en place des bacs de tri au sein du service • Mettre en place des activités « récups » • Responsabiliser l'enfant sur la quantité de nourriture dans son assiette • Accompagner l'enfant sur le temps cantine (affichage, communication...)

- Obj Général n°4 : **Développer la communication**

<p align="center"><u>Les Objectifs Opérationnels</u></p>	<p align="center"><u>Les Actions</u></p> <p align="center"><i>(Les actions mises en place sur le terrain afin de répondre à l'objectif opérationnel)</i></p>
<p align="center"><u>Obj op 1</u> : Développer la communication à destination des familles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le site Facebook actif • Utiliser différents canaux d'informations pour les activités et événements du service • Mettre à disposition les différents projets • Afficher les règles de vie globale des ALAE et les spécificités • Communiquer autour des plannings, événements du service... • Faire des « retours » aux familles concernant leur enfant • Permettre l'identification des directeurs-interlocuteurs direct des familles

<p><u>Obj op 2</u> : Développer la communication à destination des enseignants et partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur le fonctionnement, activités et événements du service • Participer aux différents temps de la vie de l'enfant-école • Mettre en place des temps de réunions, échange avec les enseignants directeurs ALAE • Mettre en place un temps de rencontre des différents acteurs du territoire et définir le terme co-éducation... • Informer les partenaires du territoire des actions du service enfance jeunesse
<p><u>Obj op 3</u> : Développer la communication à destination des équipes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à chacun de trouver sa place tout en respectant ses missions • Permettre de développer la posture professionnelle • Permettre une cohésion d'équipe • Permettre le passage des informations en interne (talkie-walkie, cahier relais) • Accompagner la méthodologie de projets et la continuité pédagogique de terrain

Objectif Général n°5 : Développer la notion d'inclusion (handicap, mixité)

<p><u>Obj op 1</u> : Accompagner l'enfant en situation de handicap et les personnes qui l'entourent.</p>	<p><u>Les actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Former les animateurs et le personnel (avec le SIAM) • Mise en place d'espaces aménager pour l'enfant en situation de handicap (livres, jeux...)
---	---

Obj op2 : Mettre en œuvre des outils pour faciliter l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

- Rendre un jeu accessible en adaptant les règles du jeu, en les simplifiant, en les modifiant si besoin (le jeu n'est qu'un support d'échange).
- Mise en place d'un cahier relais avec les familles
- Mise en place d'un tableau des émotions (avec pictogramme d'action en fonction)
- Préparer un emploi du temps imagé (pictogrammes, couleurs, relief) pour aider l'enfant à se repérer dans la journée.

I). JOURNEE TYPE EXTRASCOLAIRE (vacances scolaires)

Matin : 7h30/ 8h30

7h30

Ouverture des différents espaces de l'accueil de loisirs salle alae et salle motricité
Accueil des enfants par 2 animateurs, les publics maternels et élémentaires sont réunis sur les temps d'accueil, les enfants sont notés sur un listing ainsi que sur la tablette suivant les réservations.

Aménagement de l'espace ALSH avec des pôles différents : pôle manuel (puzzles/ jeux de société/dessin) mais aussi un pôle repos, calme (bibliothèque)

Aux alentours des 9h les enfants peuvent aller à l'extérieur s'ils le souhaitent sous la surveillance de l'animateur.

10h00

Chaque public se regroupe dans son espace
(salle pitchoun maternels, salle motricité élémentaire) pour un temps de collation et une présentation des activités de la matinée.

10h15 :Début des activités du matin

11h40 : temps libre

12h00 : Départ et arrivées possibles d'enfants

Midi : 12h10

Les enfants se dirigent vers l'espace cantine ou un repas est servi à table, les plus petits des maternels sont positionnés dans une salle qui leur est réservée,
Les enfants partagent un repas entre copains/ines en étant accompagné par l'animateur sur ce temps.

Nous incitons les enfants à goûter leur plat avant de se positionner, en aucun cas nous ne forçons un enfant à manger.

13h30: Depart et arrivées possibles des enfants/passage en temps de sieste, temps calme allongés pour les grandes sections/jeux calme pour les élémentaires.

14h30: fin du temps calme et début des activités de l'après midi

16h: prise du gouter, fourni par le SIVOM

16h30: début du temps d'accueil

18h30: fin du temps d'accueil/fermeture de la structure.

La vie en collectivité implique des règles de vie auprès d'enfants afin de préserver leur sécurité morale, affective et physique.

L'équipe d'animation veille à accompagner les enfants dans le vivre ensemble des journées, des moments hors de leurs contextes familiaux.

Lorsque le "non" est dit à un enfant, il lui est toujours expliqué.

La "sanction-réparation" est mise en place toujours en relation avec les actes réalisés, elle se doit d'être la plus éducative possible.

Nous veillons à ce que le "non" évoqué par à l'enfant soit réparateur et compris par celui ci.

L 'adulte doit être vigilant à ce que:

Le NON soit donné par la personne qui a connaissance de la situation.

Cette "sanction- réparation ne doit pas être humiliante, mais juste et cohérente, adaptée au contexte et à l'âge de l'enfant.

L'équipe d'animation accompagne l'enfant par un temps de communication, afin de permettre à celui-ci de s'exprimer sur la situation et à échanger avec l'adulte.
Nous veillons également à informer les parents sur chaque situation vécue dans la journée.
L'importance est la compréhension de l'enfant concernant l'acte qui n'est pas adapté ou interdit.

Attention :

Cette année le portail famille a été mis en place. Les enfants devront donc être inscrits à l'avance pour réserver les accueils ainsi que les repas.

Pour toute question ou renseignement, nous vous invitons à joindre l'administration du SIVOM par mail : inscription.fact@sivom-save.fr ou au 05 61 30 03 28.

EVALUATION :

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	EFFECTUE	EN COURS	NON EFFECTUE	OBSERVATIONS
<p>Mettre en place un « Cadre » de fonctionnement</p>	<p>Les règles de vie sont discutées et connues des enfants, elles sont exposées en visuel au sein des locaux</p> <p>Les règles de vie sont respectées par l'ensemble du personnel encadrant (cohérence éducative)</p> <p>Les règles de vie sont expliquées aux parents sur demande</p> <p>Le fonctionnement est défini par le directeur, discuté en équipe et annoncé aux enfants, il est le cadre essentiel facilitateur de la vie au sein de la structure</p>				
<p>Mettre en place les outils favorisant la « responsabilisation et l'expression » de l'enfant.</p>	<p>Petits restaurateurs dans la cantine</p> <p>Mur d'expression</p> <p>Boite à idées</p> <p>Plannings visuels à destination des enfants</p> <p>Carte-leur permettant de se positionner sur l'activité</p> <p>Valorisation des tables cantine qui fonctionnent le mieux : attentifs, se servent et débarrassent, respectent le moment de calme de fin de repas...</p>				
<p>Inciter l'enfant à faire par lui-même, lui permettre d'expérimenter</p>	<p>Les enfants sont mis en situation de faire seul, « l'animateur accompagne sans faire à la place de »</p>				

	<p>Mise en place de petits responsables par table en cantine.</p> <p>Ne pas faire à la place de l'enfant lors des activités dites manuelles...</p> <p>Pratiquer des activités diverses (jeux collectifs, jeux coopératifs, ateliers manuels...)</p>				
<p>Permettre à l'enfant de trouver sa place au sein du collectif</p>	<p>Accompagnement spécifique du public CP par un animateur</p> <p>Identifier les acteurs de l'A.L.S.H (les animateurs) mise en place du trombinoscope</p> <p>Découvrir tous les espaces de l'école par la pratique d'activités.</p> <p>Pratiquer des jeux de connaissances</p> <p>Créer du lien avec les autres enfants sur tous les moments de vie</p> <p>Créer du lien avec les animateurs par le biais de discussions, d'échanges, de jeux, d'activités</p>				

OBJECTIF GENERAL 2: Avoir accès au sport et à la culture

<i>OBJECTIFS OPERATIONELS</i>	<i>ACTIONS</i>	<i>EFFECTUE</i>	<i>EN COURS</i>	<i>NON EFFECTUE</i>	<i>OBSERVATIONS</i>
<p>Mettre en place des initiations aux différentes pratiques sportives</p>	<p>Mettre en place des temps d'initiation sur les mercredis après-midi de vacances à vacances</p> <p>Impliquer dans le cadre de ce projet les différentes associations ou clubs sportifs</p>				
<p>Permettre l'utilisation des ressources locales</p>	<p>Les équipements sportifs sont utilisés</p> <p>Les différents</p>				

	espaces naturels sont utilisés				
Permettre la mutualisation du matériel	La charte d'utilisation /mutualisation du matériel est mise en place Des activités variées sont proposées				
Permettre la découverte de « sports »	Mettre en place des sorties extérieures dans le cadre de « rencontres sportives » Des initiations sont proposées Des défis sportifs sont proposés sur les temps d'ALSH.				
Favoriser l'accès à la culture	Veiller à la mise en avant de l'aspect culturel au sein des projets Veiller à l'équilibre entre culture et sport au sein des propositions d'activités et de projets Mise en place de sorties en ville afin d'y découvrir l'offre culturelle Mise en place de sorties permettant l'éveil sont mises en place Mise en place d'intervenants extérieurs Intervention ou partenariat avec le Centre social Intervention ou partenariat avec les acteurs éducatifs du territoire Mettre en place une thématique (une par semaine pendant l'été avec un fil conducteur, une par période pendant les petites vacances et une par trimestre sur les				

	<p>mercredis en périscolaire)</p> <p>Mettre en place des activités théâtre, danse, gymnastique</p> <p>Proposer des spectacles à l'initiative des enfants</p> <p>Proposer des activités manuelles semi- dirigées laissant place à l'imagination</p> <p>Proposer des expériences nouvelles qui permettent de se surpasser, se découvrir autrement</p>				
--	---	--	--	--	--

- Obj Général n°3 : **Développer l'éco-citoyenneté**

<i>OBJECTIFS OPERATIONELS</i>	<i>ACTIONS</i>	<i>EFFECTU E</i>	<i>EN COURS</i>	<i>NON EFFECTU E</i>	<i>OBSERVATIONS</i>
Permettre une sensibilisation à l'éco-citoyenneté	<p>Mettre en place des jeux, des temps de sensibilisation autour de l'éco-citoyenneté</p> <p>Sensibiliser les équipes et les enfants au gaspillage d'aliments et électricité...</p> <p>Mettre en place un temps de formation autour de l'éco-citoyenneté</p> <p>Mettre en place un évènement sensibilisant aux enjeux de réduction des déchets</p>				
Mettre en place des outils « anti-gaspillage »	<p>Mettre en place un composteur et un système de tri et panneaux explicatifs dans la cantine et ALSH</p> <p>Mettre en place des bacs de tri au sein du service</p> <p>Mettre en place des activités « récups »</p> <p>Responsabiliser l'enfant sur la quantité de nourriture dans son assiette</p> <p>Accompagner l'enfant sur le temps cantine (affichage, communication)</p>				

- Obj Général n°4 : **Développer la communication**

<i>OBJECTIFS OPERATIONELS</i>	<i>ACTIONS</i>	<i>EFFECTU E</i>	<i>EN COURS</i>	<i>NON EFFECTU E</i>	<i>OBSERVATIONS</i>

<p>Développer la communication à destination des familles</p>	<p>Maintenir le site Facebook actif</p> <p>Utiliser différents canaux d'informations pour les activités et événements du service</p> <p>Mettre à disposition les différents projets</p> <p>Afficher les règles de vie globale des ALAE et les spécificités</p> <p>Communiquer autour des plannings, événements du service...</p> <p>Faire des « retours » aux familles concernant leur enfant</p> <p>Permettre l'identification des directeurs-interlocuteurs direct des familles</p>				
<p>Développer la communication à destination des enseignants et partenaires</p>	<p>Communiquer sur le fonctionnement, activités et événements du service</p> <p>Participer aux différents temps de la vie de l'enfant-école</p> <p>Mettre en place des temps de réunions, échange avec les enseignants directeurs ALAE</p> <p>Mettre en place un temps de rencontre des différents acteurs du territoire et définir le terme co-éducation...</p> <p>Informer les partenaires du territoire des actions du service enfance jeunesse</p>				
<p>Développer la communication à destination des équipes</p>	<p>Permettre à chacun de trouver sa place tout en respectant ses missions</p> <p>Permettre une cohésion d'équipe</p>				

	<p>Permettre le passage des informations en interne (talkie-walkie, cahier relais)</p> <p>Accompagner la méthodologie de projets et la continuité pédagogique de terrain</p>				
--	--	--	--	--	--

- Obj Général n°5 : **Développer la communication**

<i>OBJECTIFS OPERATIONELS</i>	<i>ACTIONS</i>	<i>EFFECTUE</i>	<i>EN COURS</i>	<i>NON EFFECTUE</i>	<i>OBSERVATIONS</i>
<p>Accompagner l'enfant en situation de handicap et les personnes qui l'entourent.</p>	<p>Former les animateurs et le personnel (avec le SIAM)</p> <p>Mise en place d'espaces aménagés pour l'enfant en situation de handicap (livres, jeux...)</p>				
<p>Mettre en œuvre des outils pour faciliter l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de handicap.</p>	<p>Rendre un jeu accessible en adaptant les règles du jeu, en les simplifiant, en les modifiant si besoin (le jeu n'est qu'un support d'échange).</p> <p>Mise en place d'un cahier relais avec les familles</p> <p>Mise en place d'un tableau des émotions (avec pictogramme d'action en fonction)</p> <p>Préparer un emploi du temps imagé (pictogrammes, couleurs, relief) pour aider l'enfant à se repérer dans la journée.</p>				